

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 2 juin 1993

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DECLARATIONS DE DEPUTÉS

[Français]

LA SEMAINE NATIONALE POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, en juin 1989, notre premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, signait la déclaration de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, invitant tous les Canadiens à célébrer cette semaine afin d'améliorer la qualité de vie de la collectivité.

Depuis, partout au Canada, on peut constater les améliorations apportées dans les collectivités, notamment une plus grande accessibilité des lieux publics, des services, des installations pour les personnes handicapées. Mais il reste encore beaucoup à faire pour éliminer tous les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées qui, pourtant, ont le droit de prendre une part active à la vie quotidienne de la collectivité et bénéficier des mêmes éléments fondamentaux de la vie quotidienne dont dispose le reste de la population.

La Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées est un événement qui doit concrètement durer toute l'année.

* * *

TIOXIDE CANADA

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Madame la Présidente, la compagnie Tioxide Canada, qui pollue les eaux du Québec sans remords, vient de recevoir une amende de 4 millions, peccadilles! Soupir de soulagement, la compagnie se préparait à une amende de près de 36 millions ainsi que quelques membres derrière les barreaux; quelle différence dans la pénalité!

Pourquoi ce gouvernement n'impose-t-il pas des sentences qui auront pour effet de dissuader les pollueurs? Environnement Québec a présentement deux poursuites pendantes contre Tioxide Canada et la Couronne s'est contentée d'une petite tape sur les doigts! Le gouverne-

ment conservateur avait l'obligation morale d'aller jusqu'au bout dans ses poursuites. Ce n'est pas ainsi que notre environnement sera dépollué. Il est urgent que le gouvernement canadien revienne sur terre et applique des sentences qui feront réfléchir toutes les compagnies polluantes. Demain, il sera trop tard.

* * *

L'USINE ABB

M. Marcel R. Tremblay (Québec—Est): Madame la Présidente, je suis très heureux de réaliser que l'usine ABB, entreprise de très haute technologie située dans mon comté, franchit un autre pas en avant pour faire de leur usine de Québec l'une des plus importantes unités de fabrication de condensateurs du groupe ABB dans le monde.

• (1405)

En effet, depuis son ouverture en 1991, l'usine de Québec a connu une croissance constante et est en voie de doubler sa capacité de production de condensateurs d'ici le premier trimestre de 1994, en vue de desservir le marché nord-américain.

ABB emploie quelque 2 700 personnes dans plus de 35 établissements au Canada et a un chiffre d'affaires annuel de l'ordre du milliard de dollars. Elle est active dans plusieurs secteurs d'activités dont la production, le transport et la distribution d'énergie, l'automatisation industrielle, les systèmes générateurs de vapeur, la robotique, les instruments de mesure, les technologies de l'environnement, les télécommunications et le train à haute vitesse. C'est une fierté pour les gens de Québec de participer à l'essor technologique que génèrent les professionnels d'ABB.

* * *

[Traduction]

LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Madame la Présidente, la Banque Royale vient d'annoncer qu'elle accorde aux petites entreprises des escomptes de 10 p. 100 sur les frais bancaires. Il est évident que les principales institutions financières ne comprennent toujours pas. Les statistiques d'octobre 1991 à octobre 1992 montrent que la valeur des prêts consentis aux petites entreprises par les six grandes banques a augmenté d'à peine 3,8 p.